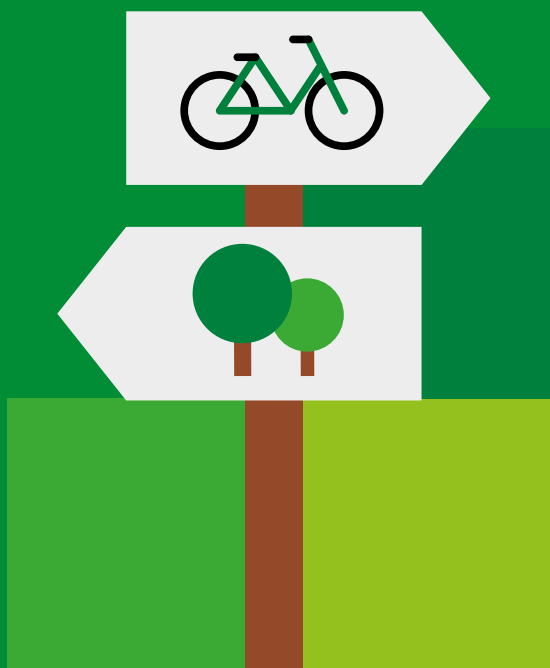


Accompagner le tourisme durable, responsable et accessible à tous en Gironde



Sommaire

Le tourisme, un secteur majeur de l'économie girondine	4
Un tourisme pluridimensionnel	5
S'adapter pour relever les nouveaux défis	6
Impulser une politique touristique résiliente	8
Fédérer pour réussir	9
Accompagner le changement sur les territoires	10
Le Département a évalué et adapté l'ensemble de ses règlements d'intervention aux enjeux résilients et environnementaux :	
• Pour fédérer les dynamiques et les acteurs des territoires	10
• Pour valoriser l'accès et la découverte du bassin de navigation	10
• Pour renforcer l'offre en séjours	10
• Pour améliorer l'accueil des clientèles en itinérance	11
• Pour faciliter le slow tourisme	11
• Pour favoriser un tourisme accessible à tous	11
• Pour découvrir les savoir-faire et les produits girondins	11
• Pour optimiser les compétences et l'organisation des acteurs	11

Édito

**« L'hospitalité me semble tout à la fois
une vertu et un bonheur. »**

Balzac



Solidaire, résilient et inclusif : voici l'esprit du tourisme en Gironde ! De la mer aux vignes, des villes aux bastides, de Bordeaux à la forêt des Landes de Gascogne ; venir en Gironde, c'est faire l'expérience d'un territoire à la diversité exceptionnelle.

Cette aménité girondine est une chance pour nos artisans, nos produits et nos savoir-faire locaux et donc pour notre économie locale. Parce qu'il est essentiel de valoriser la complémentarité de nos territoires ruraux et urbains, le Département place le tourisme au cœur de ses politiques de développement équilibré et équitable. C'est à cette condition que la générosité de notre terroir sera accessible et profitable à toutes et tous.

Pour que le tourisme rime avec le partage et le respect de notre patrimoine, de nos paysages et des Girondines et Girondins, nous travaillons avec nos partenaires afin de limiter à certains moments la surfréquentation et ses dégâts environnementaux.

C'est pourquoi la position girondine tend vers l'hospitalité : une forme de tourisme renouvelée résolument tournée vers le lien, la rencontre, et la préservation du territoire. C'est cette vision de l'accueil sensible et sensé que nous cultivons, et que nous sommes fiers de partager.



Jean-Luc Gleyze

Président du Département de la Gironde

Le tourisme, un secteur majeur de l'économie girondine

Le tourisme est un facteur d'attractivité majeur des territoires qui contribue à leur développement économique, social et environnemental.

La Gironde se place dans le **peloton de tête des départements touristiques** en France :

- ▶ 1^{er} département touristique de la Nouvelle-Aquitaine
- ▶ 7^e rang des départements de France métropolitaine pour la fréquentation en camping
- ▶ 9^e rang des départements de France métropolitaine pour la fréquentation hôtelière
- ▶ totalise chaque année **7,9 millions de séjours** avec **42,1 millions de nuitées** dont **7,9 millions** de nuitées étrangères
- ▶ l'oenotourisme représente 6,8 millions de visites annuelles dans le vignoble bordelais

L'économie du tourisme représente :

- 7% du PIB départemental
- 40 000 emplois touristiques
- près de 300 millions d'euros d'investissements touristiques chaque année

Son activité génère :

3,2 milliards d'euros de dépenses directes des touristes

Un tourisme pluridimensionnel

La Gironde ne manque pas d'atouts et s'appuie sur un tourisme pluriel :

- ▶ **Balnéaire** : avec près de 130 km de côte littorale, et le plus vaste lac naturel de France Carcans-Hourtin (6 200 ha)
- ▶ **Nature** : 149 sites protégés au titre du patrimoine paysager, 2 parcs naturels marins et 2 parcs naturels régionaux, 113 espaces naturels sensibles dont 38 aménagés pour recevoir du public, 496 000 hectares de forêt, le plus grand estuaire d'Europe, la réserve de biosphère du bassin de la Dordogne, la Dune du Pilat dans le réseau des grands sites de France (2 millions de visiteurs estimés par an)
- ▶ **Patrimoine** : 1 069 sites protégés au titre des Monuments Historiques (au 1^{er} rang des départements français après Paris), 4 monuments nationaux (Grotte de Pair-non-Pair, Tour Pey-Berland, Château de Cadillac et Abbaye de La Sauve-Majeure), 14 sites inscrits sur la liste du Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'UNESCO (le dernier étant le Phare de Cordouan, le plus ancien phare d'Europe XVI^e siècle, inscrit le 24 juillet 2021) dont 7 au titre des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle, 7 musées de France, 5 jardins remarquables (le parc de Majolan à Blanquefort, le château du Haut-Brion à Léognan, le parc Chavat à Podensac, le jardin de Siaurac à Néac, le jardin du fond de l'or à Lugon), 2 villes d'art et d'histoire (Bordeaux et La Réole)
- ▶ **Œnotourisme** : avec le vignoble le plus visité de France
- ▶ **Vélo** : avec 700 km de pistes cyclables en site propre et en vélo routes, la traversée de grands itinéraires européens, (**La Vélodyssée** et **La Scandibérique**), un grand itinéraire national **Le Canal des 2 Mers à vélo**, un itinéraire départemental **Le Tour de Gironde à Vélo**
- ▶ **Maritime** : avec plus de 31 000 passagers pour les croisières maritimes et 16 000 passagers pour les croisières fluviales en 2022
- ▶ **D'affaires** : la ville de Bordeaux se positionne au 6^{ème} rang des villes de congrès en France

La Gironde concentre 264 000 lits marchands, près de 20% de l'offre de Nouvelle-Aquitaine.

S'adapter pour relever les nouveaux défis

Le tourisme, comme l'ensemble des activités économiques, se développe aujourd'hui dans un contexte concurrentiel et qui ne cesse d'évoluer. Il doit relever les défis du changement climatique, des nouvelles tendances de consommation, autrement dit anticiper sa transformation.

Au-delà de son importance économique, le tourisme contribue à l'aménagement du territoire, à la valorisation des paysages et des savoir-faire ainsi qu'à l'image du département, qui accueille chaque année **20 000 nouveaux girondins.**

C'est pourquoi, pour l'ensemble des acteurs, s'adapter, innover et construire des synergies efficaces sont les principaux enjeux à relever aujourd'hui.



Impulser une politique touristique résiliente

Le Département est un partenaire moteur pour les acteurs et les territoires touristiques girondins en particulier grâce à son Agence de Développement Touristique - Gironde Tourisme.

Dans la continuité du Schéma touristique départemental 2017-2021 et son positionnement pour un tourisme durable, responsable et solidaire, le Département a voté fin 2022 son nouveau Document d'Orientations Touristiques pour la période 2023-2028.

Quatre orientations sont développées :

- ▶ Accélérer les transitions vers un tourisme éco-responsable
- ▶ Agir pour un tourisme solidaire et accessible à tous
- ▶ Renforcer la solidarité territoriale par la structuration des filières
- ▶ Impulser une gouvernance territoriale et favoriser la co-construction

La volonté politique n'est plus d'être à la recherche exclusive « du plus de touristes » mais « d'accueillir mieux les différentes clientèles » avec une répartition plus équilibrée au niveau de l'ensemble du territoire girondin.

Fédérer pour réussir

Les Conventions Tourisme et Loisirs, outil socle de soutien au développement touristique des territoires introduisent des possibilités de réalisation de programmes d'actions thématiques et renforcent les opportunités de coopération entre territoires. Elles structurent, identifient les actions et permettent d'accélérer leur mise en œuvre.

De la Haute Gironde à l'Entre-deux-Mers, du Médoc au Libournais en passant par le Sud-Gironde et les Landes de Gascogne, ce dispositif accompagne les projets de structuration, de promotion et d'innovation des territoires girondins.



Accompagner le changement sur les territoires

Le Département a évalué et adapté l'ensemble de ses règlements d'intervention aux enjeux résilients et environnementaux.

► **Pour fédérer les dynamiques et les acteurs**

des territoires : Convention Tourisme et Loisirs (CoTL) : bénéficiaires : EPCI, syndicats mixtes, offices de tourisme

Taux et plafond d'intervention : aide plafonnée à 35 % du coût HT des actions retenues. Subvention comprise entre 8 000 € et 80 000 €.

► **Pour valoriser l'accès et la découverte du bassin de navigation :**

infrastructures portuaires et fluviales : bénéficiaires : communes, communautés de communes ou d'agglomération (hors métropole)

- Etude de faisabilité, d'opportunité et diagnostic environnemental : 50% maximum sur une dépense plafonnée à 65 000 € HT
- Récupération et traitement des eaux grises et noires : 25 % maximum sur une dépense plafonnée à 30 000 € HT
- Aires ou cales de carénage : 25 % maximum sur une dépense plafonnée à 150 000 € HT
- Ouvrages généraux portuaires : 25 % maximum sur une dépense plafonnée à 150 000 € HT
- Equipements entrant dans la démarche de Ports propres : 25 % maximum sur une dépense plafonnée à 150 000 € HT
- Capitainerie et sanitaires : 25 % maximum sur une dépense plafonnée à 200 000 € HT

► **Pour renforcer l'offre en séjours :**

création et réhabilitation d'hébergements (gîtes, aire

de camping...): bénéficiaires : communes < 10 000 habitants – EPCI (hors métropole)

Taux et plafond d'intervention : de 35 % maximum de l'investissement HT plafonné à 100 000 €

► **Pour améliorer l'accueil des clientèles en itinérance :**

aménagement d'aires de services pour les camping-cars : bénéficiaires : communes < 10 000 habitants, EPCI (hors Métropole), offices de tourisme intercommunaux

Taux et plafond d'intervention : 30 % maximum de l'investissement HT plafonné à 100 000 €

► **Pour faciliter le slow tourisme :** aménagement

d'aires de service pour les vélos : bénéficiaires : communes < 10 000 habitants, EPCI (hors Métropole), offices de tourisme intercommunaux

Taux et plafond d'intervention : 30 % maximum de l'investissement HT plafonné à 30 000 €

► **Pour favoriser un tourisme accessible à tous :**

amélioration des hébergements touristiques associatifs : bénéficiaires : associations à vocation touristique et relevant de l'économie sociale et solidaire

Taux et plafond d'intervention : 35 % maximum sur un investissement plafonné à 100 000 € HT

► **Pour découvrir les savoir-faire et les produits**

girondins : soutien aux manifestations touristiques : bénéficiaires : associations, unions de producteurs, collectivités, syndicats

Taux et plafond d'intervention : 10 % maximum du coût prévisionnel, subvention plafonnée à 5 000 €

► **Pour optimiser les compétences et l'organisation**

des acteurs : soutien à la démarche qualité des offices de tourisme. Bénéficiaires : offices de tourisme.

Taux et plafond d'intervention : 60% maximum du coût de l'audit complet plafonné à 3 000 € HT

Contact

**Direction des Coopérations et
du Développement des Territoires**

**Service de l'agriculture, du foncier
et du tourisme**

dgat-dcdt-saft@gironde.fr

05 56 99 33 33